



Inscription à la procédure de qualification 2026

Merci de **compléter** les données et de nous retourner ce document dûment signé et accompagné de ses annexes **avant le 30 novembre 2025** au secrétariat de l'EAV ou par mail

Adresse EAV et email	Ecole d'agriculture du Valais, 260 avenue Maurice-Troillet, 1951 Sion - chateauneuf@admin.vs.ch		
Entreprise formatrice¹			
Nom de l'entreprise			
Nom et prénom du formateur/trice			
Adresse de l'entreprise :			
NPA, localité de l'entreprise			
Téléphone formateur/trice			
E-mail formateur/trice :			
Candidat-e			
Nom et Prénom			
Adresse :			
NP, localité			
Lieu d'origine / nationalité			
Téléphone privé / portable	+41		
Date de naissance			
E-mail :			
N° AVS	756.		
Profession	Titre de la profession : ☐ Domaine spécifique en production biologique Les certifications bio (bio fédéral/bio suisse) des entreprise formatrices pour les années d'apprentissage doivent être jointes		
Inscription	☐ Art. 32 OFPr ¹	☐ Formation formalisée ¹	
	☐ Examens finaux	☐ Examens anticipés	
	☐ 1 ^{ère} inscription	☐ 2 ^{ème} tentative	☐ 3 ^{ème} tentative
	☐ Mesures de compensation des désavantages (formulaire à compléter et justificatifs à joindre avant le 30.11.2025) https://www.vs.ch/web/sca/inscription		
Dispenses(s) Les justificatifs pourront vous être demandés	☐ Culture générale	☐ Autre(s) :	
Remarques :			
Lieu, date et signatures			
Lieu et date			
Candidat-e	Formateur/trice		

¹ Pour les candidat-e-s art. 32 et formation formalisée, veuillez indiquer l'adresse de l'entreprise formatrice reconnue sur laquelle vous effectuerez les examens pratiques.

